

Introduction

*La révolte naît du spectacle de la déraison...
Mais son élan aveugle revendique l'ordre au
milieu du chaos et l'unité au cœur même de ce qui
fuit et disparaît*

Albert Camus
L'Homme révolté (1951)

Après bien des années de tranquillité, faites d'une amélioration ininterrompue de niveau de vie pour la plupart et de victoire assumée sur le monde communiste, le monde occidental et particulièrement l'Europe, engagée sur la voie de l'union économique et monétaire, ont de nouveau été en proie au doute. Les gouvernements ont semblé ne plus avoir la boussole qui leur permettrait de retrouver le chemin d'une croissance solide. L'idée a même surgi que l'on pourrait entrer dans une ère de stagnation séculaire.

Les rebonds observés ont, certes, cette vertu de faire renaître l'espoir, mais font courir le risque d'un effacement des alertes. Le désordre s'installe dans les faits comme dans les esprits. La déraison peut sourdre d'un état du monde qui résulte d'un consensus pourtant ébranlé et du retour à de vieilles idées pourtant discréditées. La révolte n'en est que plus nécessaire, qui revendique l'ordre au milieu du chaos.

Il est, certes, difficile pour l'économiste, soucieux de rigueur et de reconnaissance, de concevoir le désordre et la déraison. Il croit devoir imaginer un monde où l'équilibre est assuré par une sorte de démon de Laplace, cette intelligence qui connaîtrait les forces dont la nature est animée et pour qui rien ne

serait incertain. Il lui arrive ainsi de penser que la mondialisation des échanges pourrait permettre l'avènement d'une économie globale composée d'individus devenus enfin autonomes, qui n'auraient plus à se plier à quelque contrainte que ce soit venant entraver le bon fonctionnement du marché curieusement devenu si semblable au planificateur prétendument omniscient des économies administrées de l'ère communiste.

Cette mondialisation est, pourtant, loin de sonner la fin de l'histoire, ce dont l'économiste devrait convenir en ne croyant, ni au calme perpétuel, ni au chaos définitif. L'ordre nécessaire est toujours fragile. Ce sont les événements économiques majeurs et parfois paroxystiques, qui, en mettant les sociétés en grande difficulté, révèlent la vraie nature des problèmes qu'elles doivent résoudre pour continuer d'exister. L'instabilité financière, le chômage de masse, les déséquilibres du commerce international ne sont jamais définitivement vaincus. Ces maux ne résultent pas d'une malédiction divine, pas plus qu'ils ne constituent un cygne noir. Ils sont le fruit de comportements individuels et collectifs dont la coordination est mise en défaut simplement par l'irruption de la nouveauté et l'imperfection de la connaissance, lorsque leur défaillance, relayée par les errements de la finance, fait sortir l'économie de son corridor de stabilité.

Les conditions de la création de richesses et de l'accroissement du bien-être individuel comme collectif sont encore et toujours à mettre en œuvre, tout simplement parce qu'elles traduisent des choix de société et des arbitrages politiques. Il n'y a pas de boîte à outils prête à l'usage qui serait entre les mains des experts en économie qui n'auraient qu'à désigner aux politiques les meilleures décisions possibles. La conviction devrait se prévaloir de l'inévitabilité du conflit et de la nécessité du débat politique pour trouver, à travers l'arbitrage des intérêts, la voie de la création de richesses.

Sans doute existe-t-il des forces concourant à une stagnation séculaire comme en ont connu les sociétés au fil des siècles ou des millénaires. Nul ne peut écarter le fait que les épisodes de forte croissance qui ont émaillé les cent ou cent cinquante dernières années ont un caractère exceptionnel. Il y a, cependant, une paresse intellectuelle propre aux économistes à vouloir s'en tenir aux effets de phénomènes perçus fondamentalement comme extérieurs à l'économie, qu'il s'agisse de contraintes naturelles, de révolutions techniques ou de mouvements démographiques.

Le poids des croyances mêlé à celui de la grande pauvreté a pu, au long des siècles, imposer la vision d'un monde fermé, soumis à des forces sur lesquelles l'homme n'avait pas prise, un homme jouet des dieux ou de déroulements historiques implacables. La rupture, dont les sociétés contemporaines sont les héritières, vient du moment dans lequel l'homme s'est libéré de ces chaînes et s'est pensé maître de son destin, pour le meilleur comme pour le pire.

Dans ce nouveau monde là, il n'y a pas de dynamique propre des populations, des technologies ou des préférences, entendons par là qui soit indépendante des institutions. Les technologies comme les préférences n'existent pas préalablement à des choix économiques et sociaux qui seraient dictés par elles. Elles en sont, au contraire, le résultat. L'innovation, loin d'être réductible à la simple diffusion de connaissances scientifiques et techniques, est le processus économique et social qui les fait émerger au rythme des ruptures qu'elle occasionne. Comportements privés et politiques publiques, conçus en réponse aux distorsions et déséquilibres inhérents à l'évolution, déterminent enchaînements et bifurcations qui structurent l'évolution étape après étape. Le temps s'écoule dans une seule direction, mais il n'y a pas d'issue unique, de fatalité historique, de chemin prédéterminé. L'expérience montre, en outre, qu'il existe plusieurs variétés efficaces de capitalisme que l'actuelle mondialisation met, certes, en difficulté, mais sans impliquer pour autant qu'elles doivent s'effacer au profit d'une variété présumée optimale.

Les épisodes de tranquillité, de croissance régulière, de grande modération comme il était dit au seuil des années 2000, ont le défaut de faire oublier le poids de l'incertitude et de l'irréversibilité. Les effets du temps sont un moment suspendus ou, plus exactement, la vision mécanique et statique d'un temps réversible, qui a trop souvent l'approbation des économistes, l'emporte. Jusqu'à ce que l'instabilité redevienne d'actualité. Jusqu'à ce que les forces ignorées de l'incertitude et de l'irréversibilité suscitent le désordre. Le moment est alors venu de tenter de les contenir et pour ce faire, de reconnaître la contingence des lois qui guident le comportement des individus et l'évolution des sociétés.

La nouvelle mondialisation, qui n'est autre que la dernière rupture en date propre à ce qui fait l'essence du capitalisme, n'échappe pas à ce dilemme de la contingence et à l'ambiguïté du passage du temps. Pas plus d'ailleurs que n'y échappe cette autre dimension des changements en cours qu'est la transition écologique.

La nature et les causes de la richesse des nations n'ont pas sensiblement varié depuis les débuts du capitalisme industriel. La croissance continue d'être le fruit de l'irruption de la nouveauté qui ouvre une période de troubles, de distorsions, de destruction créatrice, dont les difficultés sont liées au temps nécessaire pour produire le nouvel état du monde. Les exigences de coordination ne sont pas moindres que par le passé. Les acteurs en sont toujours les entrepreneurs et les financiers qui ont, de façon récurrente, à arbitrer entre le court et le long terme, entre le détournement et la création de valeur. Ce sont encore les pouvoirs publics soumis au même dilemme et garants des choix institutionnels et organisationnels qui ont à façonner les marchés, structurer le lien social et assurer la viabilité des transitions en cours.

Le monde d'aujourd'hui, comme le monde d'hier, est écartelé, communément entre les exigences du court terme et celles du long terme, plus fondamentalement entre céder à la croyance en un avenir radieux tracé à l'avance quoiqu'il arrive dans l'immédiat et la conviction que seule la maîtrise des désordres du moment permet d'envisager et de construire un futur raisonnablement tranquille.

La conviction devrait dès lors prévaloir de la nécessité du débat politique pour trouver, à travers l'arbitrage des intérêts et la préservation de la diversité, la voie de la maîtrise du temps et de la création de richesses. C'est là l'essence d'un libéralisme autant politique qu'économique qui reconnaît au marché comme à la puissance publique, leur place dans ce projet toujours remis sur le métier de constitution des individus en société. C'est là aussi l'essence de la démocratie qui constitue la forme politique susceptible d'assurer le bon fonctionnement d'une économie dont l'évolution n'est jamais écrite, mais se fait en chemin. Ainsi se maintiennent en tension, une exigence de stabilité au cœur de l'exercice du pouvoir démocratique et la remise en question systématique de l'organisation économique et sociale.

Au regard de cet enjeu, le politique, loin d'avoir la prétention de contraindre le réel en partant de l'absolu de la pensée, a le devoir de s'appuyer sur l'observation pour analyser les conditions dans lesquelles il est possible, chemin faisant, de maintenir un ordre toujours fragile. Au lieu de répondre à la quête trop facile et finalement dangereuse de l'uniformité de règles célébrant l'autorégulation des marchés qu'aurait identifié l'économiste en quête d'idéal, il lui faut faire prévaloir des institutions garantes d'un esprit de mesure et de compromis.

Le fil, qui relie les chapitres de l'essai qui suit, s'inscrit dans la perspective qui vient d'être tracée et part de la conviction – stimulée par les débats actuels sur la nature et les caractéristiques de la mondialisation en cours – que ce sont les chocs majeurs qui, en créant d'énormes difficultés aux sociétés humaines, révèlent la vraie nature des problèmes que celles-ci doivent surmonter pour continuer à exister et à progresser.

De tels phénomènes, générateurs de bouleversements économiques et sociaux significatifs, doivent être appréhendés à raison de leur nature de processus dont la configuration ne saurait relever d'un choix entre plusieurs alternatives dont les résultats pourraient être établis *a priori*.

Nous entendons, en effet, par « processus », une évolution dont les étapes et les orientations successives dépendent des essais et erreurs qui, à chaque moment, créent des déséquilibres et des conflits appelant une coordination propre à y faire face et à les résoudre, de façon à rendre viable la société, à éviter qu'elle ne s'effondre.

Cette activité de coordination prend naturellement place *dans le temps* en accord avec la nature évolutive des changements en cours et dans le but de traiter des obstacles qui se présentent étape après étape, comme résultat de la transformation progressive de la capacité de production au cœur du changement dans la manière d'être et de fonctionner de l'économie.

Les arbitrages requis reposent sur les formes institutionnelles et organisationnelles mises en place qui orientent les actions aussi bien privées que publiques conduites au fil du temps. Ce sont elles qui déterminent l'horizon temporel qui s'avère crucial tant pour le type de décisions prises que pour les résultats obtenus.

Le chapitre 1 traite de la rupture qui s'est produite dans les faits comme dans les idées économiques depuis les années 1970 s'agissant des conditions de régulation de l'activité économique, autrement dit des relations entre le marché et l'État. La nouvelle transition engagée est perçue comme oscillant entre un monde idéalisé, dont toute régulation serait exclue parce que devenue inutile et un monde vécu, dont la viabilité ne serait nullement assurée.

Le chapitre 2 soutient que la nouveauté, dont relève l'actuelle mondialisation, ne dispense pas de considérer les traits permanents des changements structurels

qui sont dans la nature des économies de marché. Les phénomènes de destruction créatrice sont regardés comme étant au cœur du processus de changement, requérant la mise en œuvre de pouvoirs de coordination dont les conditions d'exercice sont déterminantes de la capacité des acteurs à s'inscrire dans le temps long.

Le chapitre 3 interroge la fonction entrepreneuriale en proposant de contraster l'entrepreneur qui coordonne une activité créatrice de richesses et s'inscrit dans le temps long, avec celui qui exerce son talent principalement dans un but de détournement de valeur et s'inscrit dans le court terme. La nature de l'entreprise se trouve ainsi questionnée en même temps qu'est mis en valeur le rôle ambivalent de ce qu'il est convenu d'appeler des imperfections de marché.

Le chapitre 4 établit qu'aux deux types d'entrepreneurs correspondent deux types d'intermédiaires financiers (actionnaires ou banquiers) suivant le rapport que ces derniers entretiennent avec le temps. Les uns s'engagent dans la durée avec les entreprises qu'ils financent, les autres spéculent à court terme. Aussi, la question n'est-elle pas celle de l'utilité de la finance en soi, mais celle du degré de patience des détenteurs de capitaux qu'impliquent la réglementation et l'organisation du secteur financier forcément altéré par la mondialisation.

Le chapitre 5 s'attache à montrer que le creusement récent des inégalités est largement le fruit du comportement des entrepreneurs et des financiers, de leur choix, conditionné par les institutions, de privilégier les résultats immédiats et la formation de ce qui s'apparente à des rentes. Cette évolution est regardée, non comme le témoignage de l'émergence d'un nouvel ordre mondial répondant aux nouvelles conditions technologiques ou de marché, mais comme le fruit de choix politiques et sociaux mettant en péril la stabilité des sociétés nationales et de la société internationale.

Le chapitre 6 part du constat que la maîtrise du changement exige que soit reconnu le rôle d'institutions, qui, non seulement, ne sont pas réductibles au respect de règles intangibles incarnées dans des indicateurs chiffrés, mais sont diverses à raison des différences historiques, culturelles, sociales ou politiques que révèle leur ancrage national. Les nations continuent alors d'être regardées comme des lieux essentiels de coordination dès lors que c'est à leur échelle que les distorsions sont les plus visibles et les plus ressenties et doivent être palliées sous la condition de maîtriser l'articulation des déséquilibres dans le temps et l'espace.

Le chapitre 7 est d'abord une tentative de dissocier le libéralisme classique de ce libéralisme vulgaire qui a structuré le discours dominant sur la mondialisation et entend réduire l'action publique à l'application de règles intangibles édictées par la doctrine. Il constitue ensuite un rappel de ce que sont le bien commun, l'État de droit et la démocratie libérale dont le véritable objet est d'opérer les arbitrages nécessaires pour répondre aux conflits d'intérêts récurrents et permettre de concilier équité et efficacité dans une société ouverte. Il entend alors établir le danger qui guette avec la mondialisation si elle devait suivre une pente conduisant au dualisme au sein des différentes sociétés et au repliement des États qui finiraient par privilégier l'affrontement, faute de pouvoir s'appuyer sur des coopérations régulatrices.